

Discours de la Secrétaire générale de la Francophonie, SE Mme Michaëlle JEAN Séance solennelle d'ouverture –9 juillet 2015

Seule la version orale fait foi

Monsieur le Chef du Département fédéral, des affaires étrangères, Représentant du Gouvernement,

Monsieur le Président du Conseil des Etats,

Monsieur le Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,

Monsieur le Président du Conseil national,

Monsieur le Secrétaire général parlementaire,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Excellences,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Quel honneur, quel bonheur de participer pour la première fois à cette session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Quel bonheur d'être parmi vous, ici, à Berne, cette ville au cadre préservé et fleuri, que je retrouve avec grand plaisir, ce site historique et culturel inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Je veux donc, avant toute chose, remercier très chaleureusement, en mon nom personnel et au nom de la Francophonie, la Suisse, ses hautes autorités, les Présidents du Conseil national et du Conseil des États, ainsi que toute la population pour la cordialité de leur accueil.

Je veux aussi saisir cette occasion, pour souligner le rôle éminent que joue la Suisse au sein de la Francophonie, son engagement fidèle, sa contribution originale, celle d'un pays qui est tout à la fois symbole de diversité linguistique et culturelle, de démocratie directe, mais aussi d'ouverture sur le monde : autant de principes, de valeurs, qui sont au cœur de la Francophonie.

Cette osmose entre la Suisse et la Francophonie a trouvé à s'exprimer à maintes reprises.

Je pense bien sûr au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui a eu lieu à Montreux en 2010.

Sans oublier la 28^{ème} session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui avait pris place, ici même à Berne, les 8 et 9 juillet 2002, en présence du premier Secrétaire général de la Francophonie, Boutros Boutros-Ghali.

Je tiens à dire combien j'apprécie qu'autant de personnalités suisses aient demandé audience auprès de moi depuis mon élection à la tête de la Francophonie. Et combien il m'a été agréable d'engager d'enthousiasmantes discussions non seulement plusieurs fois avec l'Ambassadeur de Suisse auprès de l'OIF, Jean-Frédéric JAUSLIN... mais aussi avec le Président Stéphane ROSSINI du Conseil national suisse... avec la vice-présidente du Conseil national Christa MARKWALDER...avec les responsables de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et, à plus d'une reprise aussi, le conseiller aux Etats Didier BERBERAT, Envoyé spécial du gouvernement pour le SAHEL, qui agit aussi comme Président de la Commission de l'Éducation, de la Communication et des Affaires culturelles de l'APF.

J'ai aussi nommé Monsieur Pascal COUCHEPIN, ancien Président de la Confédération suisse, mon Envoyé spécial pour les Grands lacs.

Et quel plaisir que cet entretien avec vous ce matin, Monsieur le ministre, cher Didier Burkhalter.

C'est dire combien l'importante relation entre la Francophonie et la Suisse, est une belle et conséquente histoire que je serai heureuse d'approfondir et de continuer à écrire avec vous.

Monsieur le Président de l'APF, Monsieur le Secrétaire général parlementaire, Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Je suis venue vous dire que je vous ai entendus.

Que j'ai entendu, à l'occasion de mes entretiens avec votre Président, le Sénateur Paul E. Mc Intyre, et votre Secrétaire général parlementaire, le Député Pascal Terrasse, votre souhait : celui de voir votre coopération avec l'Organisation internationale de la Francophonie, déjà si nourrie, si fructueuse, s'enrichir encore.

Je suis venue vous dire que vous pouvez compter sur moi : pour que nous resserrions encore nos liens, pour que vous preniez une part encore plus active dans le déploiement de nos actions politiques et diplomatiques, pour que votre rôle d'Assemblée consultative de la Francophonie trouve sa pleine et parfaite expression.

J'ajouterais que ce n'est pas de ma part un simple souhait, ou une promesse : C'est une évidente nécessité, une impérieuse nécessité.

Parce que votre Assemblée constitue le gage du fonctionnement démocratique de notre Organisation.

Parce que votre Assemblée constitue une passerelle privilégiée entre la Francophonie et ses peuples.

Parce que votre Assemblée est indissociable de la Francophonie de 2015 : une Francophonie moderne, une Francophonie acteur incontournable des relations internationales, une Francophonie des solutions face aux grand enjeux internationaux, une Francophonie au cœur de toutes les urgences du monde.

Au cœur de nos urgences et de vos urgences : la stabilité, la sécurité, la prospérité et la paix, remises chaque jour en cause par des crises sécuritaires, économiques et politiques, récurrentes ou persistantes, par l'aggravation des inégalités, par des exodes massifs, par nombre de menaces transnationales.

Parlant de menace nous en savons l'ampleur et la croissance : la menace environnementale bien sûr, mais aussi la menace terroriste qui a fait irruption, une irruption meurtrière, dans la vie de tous nos pays, de tous les pays.

Nous savons que ces intégristes, ces fanatiques, ces imposteurs qui dissimulent leur volonté de puissance derrière une idéologie jusqu'au-boutiste, sont en réalité en quête de territoires où asseoir leur pouvoir et leurs trafics en tous genres.

Et nous voyons bien qu'ils trouvent dans les pays politiquement instables et économiquement fragiles, y compris dans tous les secteurs fragilisés et vulnérables de nos pays riches des proies toutes désignées.

La Francophonie de 2015, c'est : vouloir apporter des réponses et des solutions à la hauteur de tous ces défis, un grand effort de mobilisation en phase avec ces réalités nouvelles d'un monde désemparé, malmené par toutes les turbulences.

La Francophonie de 2015, c'est d'abord : appeler sans cesse, dans tous les fora, à tout mettre en œuvre pour opposer au fléau transnational du terrorisme une coalition transnationale de lutte anti-terroriste.

Et vous, Mesdames et Messieurs les parlementaires, vous avez un rôle majeur à jouer au sein de vos parlements respectifs, mais également pour convaincre les citoyennes et les citoyens, que ce fléau n'est pas seulement l'affaire de ceux qu'ils frappent. Le péril est mondial.

Et, la Francophonie de 2015, c'est aussi: vouloir éradiquer le mal à la racine, c'est vouloir agir sur les causes en conjuguant nos efforts, au sein de notre espace commun, en faveur de la consolidation de la démocratie, de l'État de droit et de la sécurité humaine, en faveur de la prévention et le règlement des crises, des mises en danger et des conflits, en faveur d'un appui multiforme aux Etats en phase de transition et de consolidation de la paix, en faveur du développement humain et économique durable, en faveur de l'Éducation et la Formation, en faveur du dialogue, de l'inclusion et de la cohésion sociale.

Il y a urgence. Le temps presse.

Je le dis partout et je tiens à le répéter ici.

Nous ne sommes plus simplement dans l'accompagnement, par la Francophonie, avec votre appui constant, de cette vague stimulante de démocratisation de la fin des années 90.

Les manquements aux principes de la bonne gouvernance et de l'État de droit, je le disais, sont désormais autant de portes ouvertes à des forces et des intentions obscures sur la voie d'un monde totalement déresponsabilisé, un monde en manque de supplément d'âme, un monde où le non-respect des règles de droit, des principes et des accords consentis l'emportent, un monde dominé par la rupture du dialogue, le refus de tout compromis, l'exclusion, l'illégalité, le chaos, l'absence de valeurs, un monde où domine le chacun pour soi, pour sa famille et pour son clan, l'égoïsme et l'indifférence, un monde paralysé par un fort sentiment d'impuissance et par la terreur.

Comme vous, je suis inquiète, même très inquiète des atteintes à la démocratie et à l'ordre constitutionnel que nous voyons se manifester ou resurgir dans certains de nos États membres.

Comme vous et avec vous, je suis déterminée à faire preuve d'une vigilance de tous les instants, d'une solidarité indéfectible, mais aussi d'une exigence sans faille, au nom de ces textes normatifs et de référence que sont les Déclarations de Bamako et de Saint Boniface.

La Francophonie de 2015, c'est vouloir agir sur les causes en contribuant aussi à l'instauration d'une véritable démocratie internationale.

Là encore il y a urgence. Le temps presse.

Nous ne sommes plus dans ce schéma où la rivalité s'exerçait entre les États : parce que l'ampleur des menaces à combattre, l'ampleur des défis à relever et leur caractère mondialisé, ne nous laisse d'autre choix que de faire front uni.

Et il ne peut y a voir de front uni sans une participation effective, et à voix égale, de tous les États de la planète.

Cette démocratie internationale, vous y contribuez directement grâce au réseau de coopération interparlementaire que vous avez tissé entre vos 81 sections.

La Francophonie y contribue aussi à travers la constellation de ses multiples acteurs, car la démocratie internationale n'est pas la seule affaire des États et gouvernements.

La démocratie internationale est un système de gouvernement où : chaque pays doit pouvoir redonner la parole à ses citoyens sur des décisions supranationales qui engagent directement leur avenir, et ce à travers une représentation des multiples composantes de la société et de la diversité des acteurs non gouvernementaux.

Plus encore, la démocratie internationale telle que l'entend la Francophonie est un système de gouvernement où : la puissance du droit doit l'emporter sur le droit de la puissance dans l'élaboration de toutes les normes internationales ; un système de gouvernement où la

préservation du bien commun et des biens communs de l'humanité doit l'emporter sur la préservation des intérêts particuliers, qu'ils soient étatiques ou privés; un système de gouvernement où la volonté de promouvoir la diversité des cultures doit l'emporter sur la volonté de l'uniformiser ou de la radicaliser; un système de gouvernement qui doit avoir pour maîtres mots éthique, équité, solidarité et partage.

Cette exigence, il ne suffit que nous nous l'appliquions à nous-mêmes, elle doit être au cœur de tous nos plaidoyers.

Plus encore en cette année 2015, l'année de tous les enjeux, de tous les grands rendez-vous pour les Etats de la planète.

Les engagements pris en matière de développement humain et économique durable, en matière de lutte contre le réchauffement climatique, détermineront le bien-vivre et le bien-être des peuples et surtout des jeunes générations pour les décennies à venir.

La Francophonie, les parlements que vous représentez doivent donc plus que jamais se mobiliser, se concerter, se constituer en groupes de pression, non seulement pour que les engagements pris soient à la hauteur des défis, des attentes et des besoins des populations les plus vulnérables et dans tous nos pays, mais aussi pour que ces engagements, après tant de rendez-vous manqués, après tant de promesses non tenues, soient enfin suivis d'effets et accompagnés des financements nécessaires à leur concrétisation.

Nous n'avons plus le temps de perdre notre temps.

Nous n'avons plus le temps d'échouer.

Et nous serons tous comptables des succès comme des échecs.

La Francophonie de 2015, c'est, je le redis agir sur les causes en donnant, enfin, aux femmes la place légitime qui est la leur dans toutes nos sociétés.

Et je sais, à cet égard, combien le réseau des femmes parlementaires est actif, vigilant, militant.

Car il faut bien reconnaître malheureusement qu'il n'est pas encore révolu le temps des inégalités, le temps de la nécessité de lutter, encore et encore, pour la pleine réalisation des droits fondamentaux des femmes. En certains endroits même, nous voyons ces droits régresser.

Réalisons combien pour les femmes il y a urgence. Combien le temps presse.

Nous ne pouvons plus nous permettre de renoncer à réduire la pauvreté, renoncer à relancer la croissance, renoncer à créer des emplois et des richesses.

Et c'est pourtant bien ce que nous faisons en empêchant près de 900 millions de femmes de contribuer à l'économie de leur pays, notamment dans les pays en développement.

Toutes les études, tous les rapports le montrent comme ceux récemment publiés par l'OCDE et le FMI : la prospérité de l'économie mondiale est entre les mains des femmes.

La Francophonie de 2015, c'est agir sur les causes en donnant, aussi, aux jeunes la place légitime qui est la leur dans toutes nos sociétés.

Réalisons combien pour les jeunes il y a urgence. Combien le temps presse.

Elle est révolue l'époque où la nouvelle génération attendait patiemment de pouvoir succéder à la génération qui la précédait.

Jamais la population des jeunes n'a été aussi nombreuse dans toute l'histoire de l'humanité. Ils sont 245 millions de jeunes dans l'espace francophone. 12 millions se présentent chaque année sur le marché du travail sans pouvoir y entrer. Quel désastre!

Demandons-nous, en toute conscience, si notre génération se donne vraiment les moyens de répondre au sentiment d'impasse, de désenchantement et de frustration qu'exprime la jeunesse.

Qu'avons-nous à leur offrir ? Quelles raisons d'espérer ?

Comment pouvons-nous rester inactifs face à ces centaines de milliers de jeunes prêts à quitter leur pays, leur famille, leurs racines et à affronter la mort sur des embarcations d'infortune pour aller à la recherche de paradis terrestres illusoires ?

Demandons-nous, en toute conscience, si notre génération se donne vraiment les moyens de répondre à cette quête d'identité, ce besoin de possibilités nouvelles, cette soif d'appartenance, d'engagement qui anime la jeunesse ?

Quel idéal avons-nous à leur offrir ?

Comment pouvons-nous rester inactifs quand des milliers de jeunes, garçons et filles, dans tous les pays, sans exception, trouvent un refuge illusoire dans une idéologie de la terreur, une idéologie de destruction et de haine, une idéologie de mort certaine qui nous déconcerte ?

N'avons-nous vraiment d'autres solutions à proposer que les reconduites à la frontière ou les incarcérations ?

Nous poser ces questions, c'est déjà y répondre en partie.

Et nous serons bien obligés d'admettre, alors, qu'il faut un véritable plan Marshall de l'éducation, de la formation et de l'emploi des jeunes.

La Francophonie a fait ce choix en posant un premier acte fort : la création, en Afrique subsaharienne pour commencer, de structures d'accompagnement, incubateurs et accélérateurs d'entreprises en soutien à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes.

Ces dispositifs ont fait leurs preuves dans nombre de pays de l'espace francophone.

Alors que ce soit l'occasion, dans ce secteur précis, dans celui de la formation professionnalisante et technique, de l'éducation en général, et dans tant d'autres domaines, de gagner du temps, un temps précieux, en partageant nos expériences, nos échecs comme nos succès, en mutualisant nos bonnes pratiques à travers tout l'espace francophone.

Ayons l'humilité de ne pas vouloir réinventer sans cesse l'existant.

Ayons la sagesse de reconnaître que nous avons tous à apprendre les uns des autres.

C'est aussi cela la Francophonie des solutions.

Je sais que cet engagement en faveur de l'éducation, et plus généralement de la jeunesse, est aussi le vôtre. Le thème de la formation professionnelle qui est cette année au cœur de vos débats le prouve.

La formation à la vie démocratique, à l'engagement civique, que vous transmettez à travers la réunion, tous les deux ans, du Parlement francophone des jeunes en est une autre illustration.

La Francophonie des solutions, c'est enfin : vouloir agir sur les causes en coopérant autrement.

La temporalité des mutations, des turbulences que je viens d'évoquer n'est plus la temporalité des négociations et de l'action à laquelle la communauté internationale continue pourtant de se référer.

Le temps des paroles et des intentions, si bonnes soient-elles, n'a plus court parce qu'il y a urgence et que seule l'action nous sauvera.

Nous n'avons, sur cette planète, que trop longtemps vécu seuls, ensemble. Nous n'avons que trop longtemps agi seuls, ensemble.

Alors appuyons-nous sur la force originale de coopération que nous constituons, nous OIF, vous APF, mais aussi les opérateurs, les conférences des ministres francophones de l'Education, de la Jeunesse et des sports, les organisations non gouvernementales et de la société civile, les réseaux professionnels, institutionnels, les réseaux de femmes, les réseaux de jeunes, pour initier des modes de coopération innovants.

Mettons nos savoir-faire respectifs au service de stratégies et d'actions communes.

Croisons nos initiatives pour plus d'impact et de résultats. Allons à la rencontre de nouveaux partenaires. Débusquons de nouveaux financements.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Nous sommes à l'un de ces moments de l'histoire de l'humanité, inquiétant, troublant, parce que nous sentons bien, au fond de nous-mêmes, que : les actes que nous poserons ou que nous ne poserons pas, les efforts que nous ferons ou que nous ne ferons pas, les décisions que nous prendrons ou que nous ne prendrons pas auront des conséquences et des répercussions irréversibles sur notre avenir commun, sur l'avenir de notre planète commune, sur l'avenir de nos enfants.

Alors je vous propose que nous fassions, ensemble, les bons choix, et qu'ensemble nous avancions sur la même voie.

Je vous remercie.